

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Ministère chargé  
de l'environnement

## Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

<b>Cadre réservé à l'administration</b>		
Date de réception <i>14/05/2014</i>	Dossier complet le <i>14/03/2014</i>	N° d'enregistrement <i>214-0157</i>

### 1. Intitulé du projet

Mise en place du télépéage sans arrêt sur la barrière pleine voie d'Herquelingue sur l'A16

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° b)	Aménagement au niveau de la barrière pleine voie sur l'A16 de voies de télépéage sans arrêt dans les deux sens de circulation, reprise des entonnements sur une longueur de 300 m de part et d'autre de la barrière pleine voie côté entrées et augmentation de capacité.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Aménagement de deux voies spécialisées télépéage sans arrêt par sens et création d'une voie côté entrées, portant ainsi le nombre de voie de péage de 13 à 14 voies dans les deux sens confondus.

Ceci implique une extension légère de la barrière de péage à l'intérieur des emprises et le remaniement des entonnements dans le sens Boulogne - Paris.

## 4.2 Objectifs du projet

- améliorer la fluidité de la Barrière Pleine Voie (BPV) en toute sécurité sur l'A16,
- augmenter le confort et la qualité de service,
- faire des économies significatives de carburant et réduire les émissions de CO2, notamment pour les PL (suppression des arrêts et redémarrages).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

- création d'une voie de sortie,
- allongement des îlots existants,
- création d'une galerie souterraine avec remontées sur îlots,
- reprise des entonnements sur 300m de part et d'autre de la gare de péage côté entrées,
- amélioration de la sécurité d'approche de la barrière.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Loi sur l'eau: Le franchissement des vallées de la Liane et de la Canche a été autorisé par arrêté préfectoral en date du 13.03.95.  
Les modifications liées au projet seront portées à la connaissance du préfet au titre de l'art. R 214-18 du Code de l'Environnement.

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface actuelle de la barrière de péage	46 470 m <sup>2</sup>
Surface imperméabilisée supplémentaire	1 530 m <sup>2</sup>
Surface future de la barrière de péage	48 000 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Barrière de péage d'Herquelingue  
Commune d'Isques

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 1 ° 38 ' 37 " 48E Lat. 50 ° 41 ' 13 " 40N

Point d'arrivée : Long. 1 ° 38 ' 28 " 14E Lat. 50 ° 41 ' 23 " 74N

Communes traversées :

Isques

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Bâti liés au fonctionnement du péage et infrastructure routière : le projet s'inscrit sur l'emprise d'une barrière de péage déjà existante.  
Milieux naturels : Pelouse entretenue des abords de voirie

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS de la commune d'Isques, dernière modification en date du 25/06/2009  
Le projet se situe en zone 20ND : secteur autorisant les constructions ou installations liées au fonctionnement des infrastructures des services publics.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit entièrement dans la ZNIEFF de type II n° 310007276 : "Complexe bocager du Bas-boulonnais et de la Liane". Le complexe bocager et forestier du Bas Boulonnais et de la Liane correspond à un vaste ensemble écosystémique unique au niveau régional. Il se compose d'une mosaïque d'herbages ombragée de haies aux structures très diverses et ponctuée de mares et de vieux arbres.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit entièrement dans le PNR "Caps et Marais d'Opale". Le parc possède un patrimoine naturel d'une grande diversité : milieux littoraux (dunes, falaises et estuaires), marais et zones humides, forêts, bocages, pelouses calcicoles et landes. Il existe plusieurs zones classées Natura 2000, ainsi que des réserves classées à différents niveaux. Ces milieux sont des éléments importants de la trame verte et bleue régionale. Le PNR abrite aussi de nombreuses espèces patrimoniales, parfois menacées, comme de nombreux chiroptères.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des grandes infrastructures routières et ferroviaires de l'État - DDTM du Pas-de-Calais. Ce PPBE intègre l'A16 existante.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques naturels de la Vallée de la Liane : approuvé le 21 juillet 2004. La zone d'étude n'est pas située en zone inondable Le projet est situé en zone de risque de sismicité 2 : risque faible.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site le plus proche est la ZSC n° FR3100480 "Estuaire de la Canche, Dunes picardes plaquées sur l'ancienne falaise, forêt d'Hardelot et Falaise d'Equihen" situé à 2,7 km au Sud-Ouest de la zone d'étude. Les principales espèces recensées sont : le Triton crêté, l'Agrion de Mercure, le Vertigo angustior, le Grand Rhinolophe, le Phoque gris, le Phoque veau marin, le Vespertillon à oreilles échancrées et le Liparis de Loesel. La ZSC n°FR3100499 « Forêts de Desvre et de Boulogne et bocage prairial humide du bas-boulonnais » est situé à 4,3 km à l'Est de la zone d'étude. D'autres sites sont situés à 8 Km et 13 Km. Un diagnostic écologique réalisé par Artémia a permis de conclure que le projet n'aura pas d'incidence sur ces sites Natura 2000.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun site recensé aux monuments historiques n'est présent sur la commune d'Isques. Le site classé le plus proche est le « Château de Pont-de-Briques », situé sur la commune de Saint-Léonard, présent à 1,5 km au Sud-Ouest.

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation du projet produira des déblais et notamment pour la construction de la galerie. Une étude géotechnique est en cours afin de déterminer si ces déblais pourront être réalisés. En tout état de cause, les matériaux impropres à la réutilisation seront de préférence recyclés et en cas d'impossibilité, envoyés en décharge autorisée et des remblais d'apport pourront être utilisés.
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seule la couche de forme sera réalisée avec des matériaux d'apport.
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'occupation actuelle du sol est composée de pelouses entretenues des abords de voirie. Un diagnostic écologique réalisé par Artémia en 2013 a permis d'identifier des stations d'Ophrys abeille à proximité du projet mais hors zone des travaux. Les mesures de prévention qui seront mises en oeuvre par les entreprises en phase travaux (balisage, pénalités) permettront d'éviter toute intrusion d'engins dans la zone où les stations ont été identifiées.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun habitat naturel et aucune espèce qui ont conduit à la création de la ZNIEFF de type 2 ou au PNR, ne seront impactés par le projet car celui-ci s'inscrit dans un contexte de zone déjà bâti. Seuls quelques espaces verts à proximité immédiate du projet seront détruits.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quelques espaces verts seront impactés sur une surface d'environ 2 200 m².
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le risque de Transports de Matières Dangereuses, présents sur l'autoroute A16, est recensé sur la commune d'Isques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les risques naturels présents sur la commune (non spécifiques à la zone d'étude : - Risque sismique : niveau 2 (sismicité faible). - Risque inondation : localisé à environ 800 m à l'Ouest
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne constitue pas une modification significative au sens de la réglementation sur le bruit, notamment parce qu'il n'engendrera pas une augmentation du trafic.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne modifie pas les nuisances liés à la circulation autoroutière existante; une modification ponctuelle peut être observée pendant les travaux du fait des engins de chantier.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux seulement, la réalisation de terrassement peut être à l'origine de vibrations. Elles seront toutefois très localisées et limitées dans le temps.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>L'éclairage actuel ne sera pas modifié, quelques mises aux normes peuvent être réalisées conformément à la réglementation d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>Le projet n'a pas vocation à augmenter la circulation mais seulement à la fluidifier. Ainsi, le projet devrait avoir une incidence positive, le déploiement du télépéage sans arrêt contribuera à réduire les émissions de CO2 en supprimant les arrêts et redémarrage des véhicules.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>		<p>Les superficies imperméabilisées augmenteront légèrement. Les eaux ruissellant sur ces surfaces seront collectées et traitées avant rejet. La phase ultérieure d'avant-projet permettra de valider le choix des principes d'assainissement. Au regard du contexte, il est supposé que les rejets se feront dans les réseaux existants avec un débit limité.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>La phase chantier est susceptible d'engendrer la production de déchets inertes non dangereux (déchets du BTP). Il sera demandé aux entreprises retenues pour réaliser les travaux de mettre en oeuvre un suivi de l'élimination des déchets en conformité avec la réglementation.</p> <p>En phase exploitation, le projet ne sera pas générateur de déchets.</p>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>Le projet n'est situé dans aucun périmètre de protection de monument historique et aucune covisibilité n'est engagée avec les sites classés et sites inscrits les plus proches.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Le projet n'aura que des emprises sur le domaine autoroutier et les abords de l'autoroute. Il aura un impact positif sur la fluidité de la circulation et réduira donc le temps de circulation.</p>



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet a fait l'objet d'une étude environnementale, cette analyse a identifié la présence d'une espèce d'orchidée protégée sur le secteur. Cependant, les stations de cette espèce ne sont pas concernées par l'emprise des travaux. A titre préventif, la zone d'intérêt sera protégée par un balisage durant les travaux.

Suite à cette analyse, aucune sensibilité n'a été mise en évidence pour ce projet et ce dernier n'aura aucune incidence sur l'environnement.

Le projet consiste en quelques aménagements sur place le long de l'A16 au droit de la barrière pleine voie.

La surface imperméabilisée augmentera très légèrement au détriment de pelouses entretenues des abords de voiries.

Au vue de ces éléments, il nous apparaît qu'une étude d'impact ne semble pas nécessaire dans le cadre de cet aménagement.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	Diagnostic effectué par Artemia en 2013

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

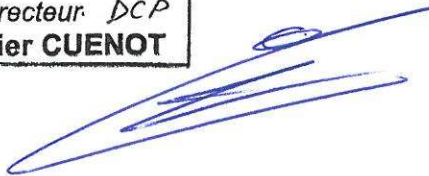
Fait à

*Senlis*

le, 12 MARS 2014

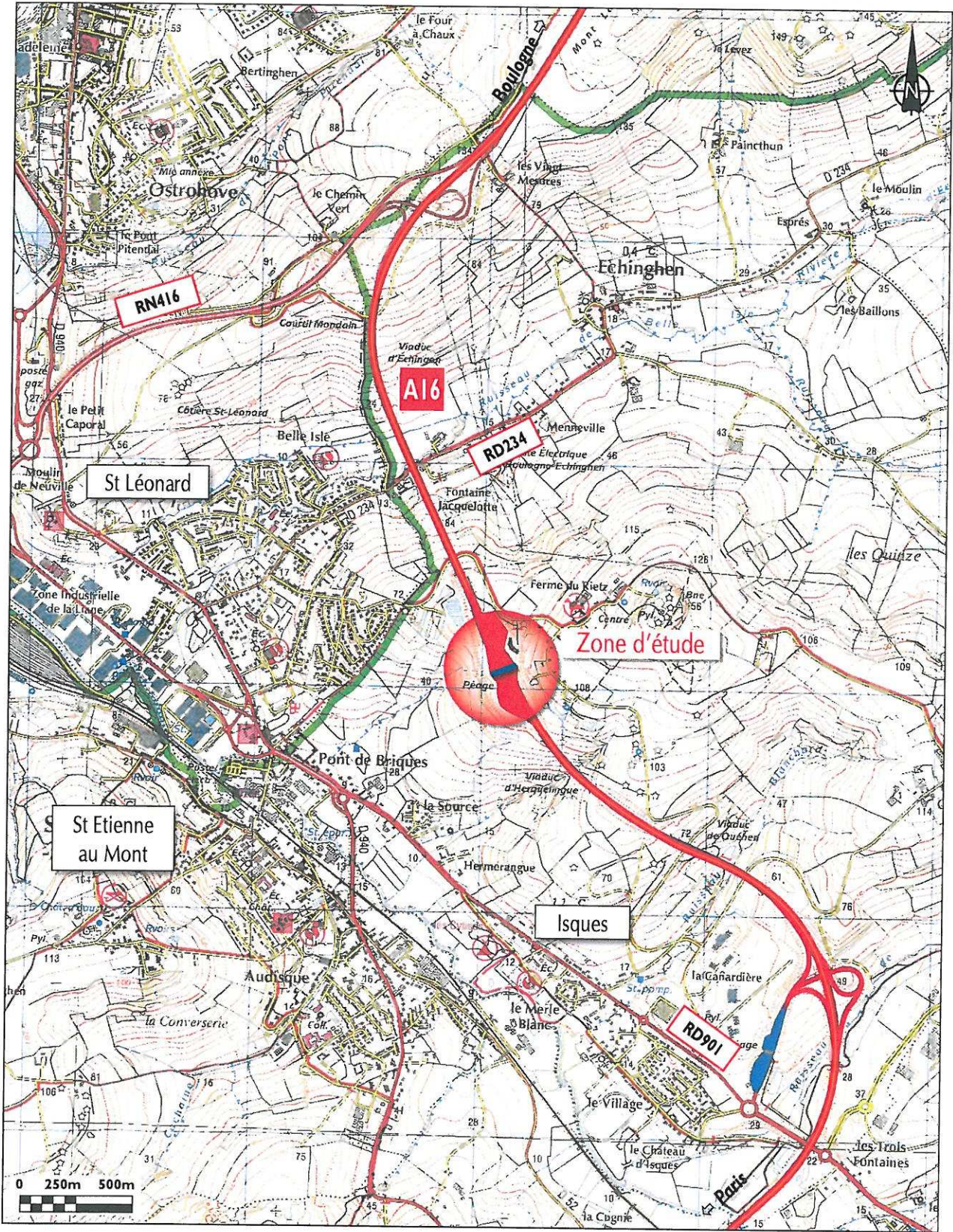
Signature

Le Directeur DCP  
**Olivier CUENOT**



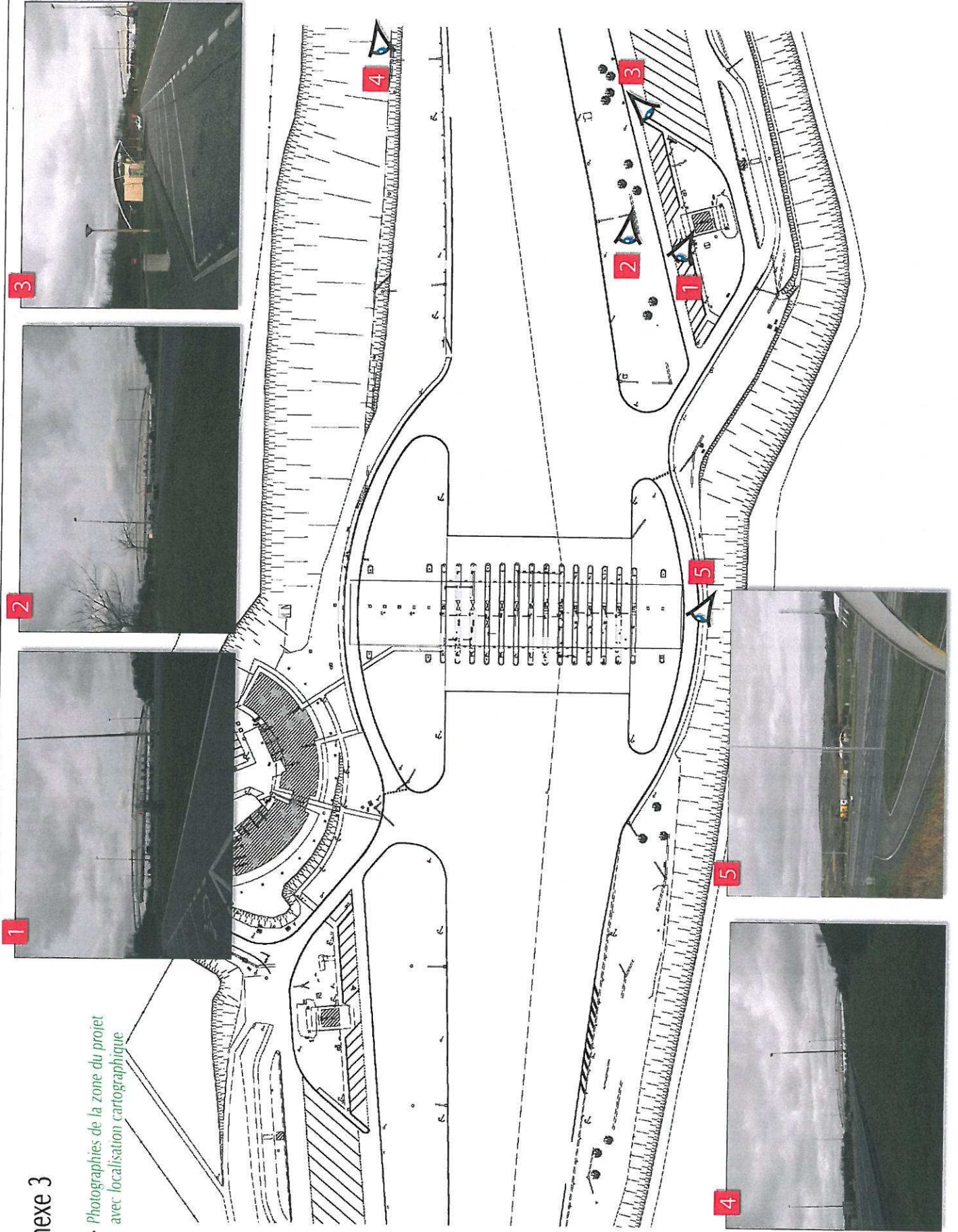

# Annexe 2

## > Plan de situation



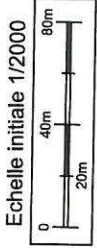
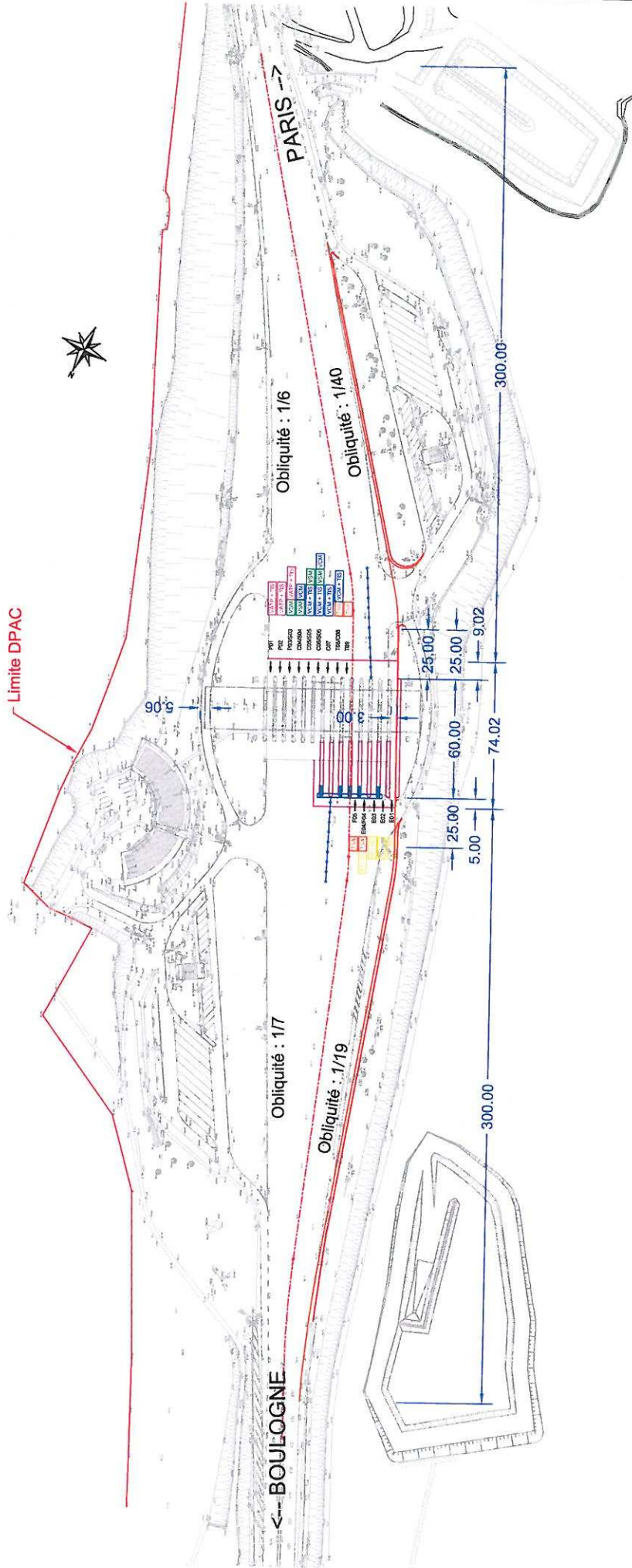
# Annexe 3

> Photographies de la zone du projet  
avec localisation cartographique



# Annexe 4

> Plan des travaux



# Annexe 4-b

> Vue en plan du projet

